

INRS

Université d'avant-garde

incorporalités. L'espace occupe
algique des mutations sociales, économique
de la société québécoise. L'espace s'inscrit
l'action publique et des rapports sociaux
ant à comprer



100 as

100 fs

1961-1978

1946-1960



Plan de l'exposé

Mes réflexions porteront sur la **qualité des milieux de vie**, c'est-à-dire sur la nécessité de consolider et d'améliorer la fonction résidentielle du quartier, en misant à la fois sur l'habitat et sur les espaces publics.

Après avoir rappelé certaines caractéristiques de la population du quartier, j'examinerai quelques-unes des conditions susceptibles de favoriser une cohabitation sociale harmonieuse entre différents groupes du quartier, en particulier dans les espaces publics à créer ou à remodeler.

Caractéristiques de la population

- Ménages non familiaux : 71% (58% ménages d'une personne)
- Immigrants : 50%
- Résidents non permanents : 15%
- Mobilité des ménages sur 5 ans en 2006 : 72%
- Ménages locataires : 92%
- Ménages locataires consacrant 30% ou plus de leur revenu au logement : 61%
- Population 15 ans et plus vivant sous le seuil de faible revenu après impôt : 54%
- Population 15 ans et plus ayant un diplôme universitaire: 59%

Enjeux découlant des caractéristiques de la population

En résumé, il s'agit d'une population extrêmement mobile et très diversifiée sur le plan ethnique, disposant de faibles revenus mais d'un niveau de scolarité élevé. Cette grande mobilité fait que pour la plupart des habitants du quartier les questions d'aménagement urbain ne sont pas perçues comme un enjeu qui les concerne; ils ne se sentent pas concernés car ils n'envisagent pas y demeurer.

La situation est fort différente pour les propriétaires, en particulier certains propriétaires de maisons individuelles qui habitent le quartier depuis plusieurs années.

Enjeux découlant de ces caractéristiques (2)

- On peut donc considérer que l'on se trouve dans une situation de fractionnement de la population du quartier entre groupes ayant des intérêts qui sont peu convergents. Et cette impression s'accroît quand on tient compte des groupes qui fréquentent le quartier, surtout ses espaces publics, sans y résider. Pensons ici, par exemple, aux autochtones et autres personnes itinérantes qui sont des usagers habituels du parc Cabot. Il y a aussi les personnes qui travaillent dans les environs, celle qui fréquentent l'Hôpital de Montréal pour enfants, etc.

Espaces publics et cohabitation sociale

La question de la cohabitation sociale prend ici une signification particulière. Il faut concevoir des espaces publics (le parc Cabot ainsi que les nouveaux espaces à aménager) qui soient à la fois ouverts à tous et appropriables par des groupes particuliers, autrement dit favorisant l'appropriation sans exclusion.

Ce concept d'appropriation sans exclusion doit s'exprimer à l'étape de la planification des aménagements ou réaménagements et dans la réalité du fonctionnement des lieux par la suite. À l'étape de la planification, on devrait prévoir des ateliers et consultations sur les usages et l'aménagement des espaces en termes d'équipement, mobilier, etc. De telles consultations sont favorables à l'élaboration de consensus.

Actions visant le logement

Quant à la question de l'amélioration du parc résidentiel, plusieurs actions sont à envisager pour diversifier et améliorer l'offre existante :

- intensification des activités de lutte contre l'habitat insalubre dans le parc locatif
- incitation à l'amélioration de l'habitat existant (logements locatifs et logements en propriété d'occupation)
- incitation à la création de nouveaux logements destinés à la propriété d'occupation.
- Insertion de logements sans but lucratif pour des clientèles spécifiques: jeunes, étudiants, personnes âgées seules.

Enfin, si l'on veut attirer et retenir des clientèles diversifiées, il faut prévoir, en plus du logement, des équipements communautaires adaptés aux diverses clientèles: familles avec jeunes enfants, personnes âgées, etc.